

**COMMUNE DE SAINT-FLOUR**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2025**  
**DELIBERATION N°26/05/2025-96**

Conseillers en exercice : 29 L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six Mai, à dix-neuf heures, le  
Présents : 18 Conseil Municipal de la Commune de SAINT-FLOUR s'est réuni en  
Absents représentés : 5 séance ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation  
Absents excusés : 6 légale, sous la présidence de Monsieur Philippe DELORT, Maire.  
Votants : 23

**Étaient présents :**

M. Philippe DELORT, Maire, M. Eric BOULDOIRES, MME Marie PETITIMBERT, M. Frédéric DELCROS, MME Annick MALLET, M. Jean-Pierre JOUVE, MME Bonnie DELEPINE, M. Jérôme GRAS, MME Florie PAROU, Adjointes,  
MM. Jean-Claude PRIVAT, Jean-Luc PERRIN, Christian GRENIER, MMES Emmanuelle NIOCEL-JULHES, Maryline VICARD, MM. Yannick MOURET, Marc POUGNET, Bruno TEISSEDRE, MME Christiane MEYRONEINC, Conseillers Municipaux.

**Absents représentés :**

M. Nicolas FERNANDEZ par M. Eric BOULDOIRES,  
M. Géraud DELPUECH par M. Jérôme GRAS,  
M. Tarek EL MAROUANI par M. Philippe DELORT,  
MME Martine GUIBERT par M. Bruno TEISSEDRE,  
MME Marie Pierre MURAT par M. Marc POUGNET.

**Absents excusés :**

MMES Patricia RENAUD, Corinne AMAT, Mathilde BOUT, Marine NEGRE, Nathalie LESTEVEN,  
M. Jonathan LAROUSSINIE.

Madame Florie PAROU a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire.

Le Maire certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié le **05 JUIN 2025**  
et que la convocation avait été faite et publiée le 20 Mai 2025.

Le présent extrait a été transmis le **27 MAI 2025**  
à Monsieur le Sous-Préfet de SAINT-FLOUR.

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de sa date de réception en Sous-Préfecture, auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**OBJET : REALISATION D'UN CONTRAT DE PRÊT AUPRES DE LA CAISSE D'EPARGNE D'Auvergne ET DU LIMOUSIN – BUDGET SERVICE CAMPINGS**

**RAPPORTEUR :** Monsieur Éric BOULDOIRES

*Monsieur Bruno TEISSEDRE (détenteur du pouvoir de Madame Martine GUIBERT), ne participe ni au débat, ni au vote.*

Lors du vote du Budget Primitif 2025, il a été voté la souscription d'un emprunt de 35 000 € sur le budget annexe - Service Campings.

La Commune de Saint-Flour a consulté divers organismes de crédits afin de disposer de plusieurs offres bancaires.

La commission des finances réunie le Lundi 19 Mai 2025 a, après analyse des offres, retenue la proposition de la Caisse d'Épargne d'Auvergne et du Limousin à hauteur de 35 000 €.

Les caractéristiques du contrat de prêt sont les suivantes :

**Montant** : 35 000 €  
**Taux d'intérêt fixe** : 3.05%  
**Durée** : 10 ans  
**Périodicité des échéances** : Trimestrielle  
**Frais dossier** : 35 €  
**Type d'amortissement** : Capital Constant

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,  
Après avoir délibéré,

- **APPROUVE** la souscription d'un emprunt d'un montant de 35 000 € auprès de la Caisse d'Épargne d'Auvergne et du Limousin,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents liés à cet emprunt

POUR : 21 voix

Ainsi délibéré en séance ordinaire les jour, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre.

Le Maire,



Philippe DELORT

L'élú secrétaire de séance,



Florie PAROU

**De:** notifascl@fast.efast.fr  
**Envoyé:** jeudi 5 juin 2025 09:31  
**À:** SECRETARIAT Ville de Saint-Flour  
**Objet:** Notification FAST : réception d'un accusé de réception sur l'acte : 26-5-2025-96

## ***'.: Notification FAST :***

Notification FAST :

Vous venez de recevoir un accusé de réception sur l'acte : 26-5-2025-96, télétransmis par Sarah COSTEROUSSE. Il porte le numéro d'identifiant unique : 015-211501879-20250605-26-5-2025-96-DE.

**Informations sur l'acte**

Numero : 26-5-2025-96

Objet : Réalisation d'un contrat de prêt auprès de la caisse d'épargne d'Auvergne et du Limousin - Budget service Campings

Date de décision : 05/06/2025

Date de transmission : 05/06/2025

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales / 7.3. Emprunts

Vous pouvez obtenir plus d'informations à partir de : <https://www.efast.fr/ar>.

**FAST**

Fournisseur d'Accès Sécurisé Transactionnel

<https://www.efast.fr>